

## LA RECHERCHE EN PARTENARIAT A L'ORSTOM

Entretien avec Michel LEVALLOIS  
Président de l'ORSTOM

Marc-Eric GRUÉNAIS et Jacques LOMBARD  
(ORSTOM)

M.E. Gruénais - *Qu'entendez-vous par "partenariat" dans le domaine de la recherche scientifique ?*

M. Levallois - L'ORSTOM a pour mission officielle d'être un institut de recherche pour le développement en coopération. L'introduction du terme de partenariat a répondu au besoin de définir de façon plus précise ce que doit être la recherche en coopération. Est-ce envoyer des chercheurs du Nord dans les pays du Sud pour que les premiers apportent leurs compétences aux seconds ? C'est ce qu'on peut appeler du transfert de technologies. Ainsi conçue, la coopération pourrait s'apprécier par le nombre de chercheurs expatriés. On s'est rendu compte que cette vision était extrêmement réductrice et insuffisante, en particulier dans le domaine des sciences sociales. Pour bien se démarquer de cette approche traditionnelle de la coopération, nous avons été amenés à poser comme objectif, voire comme idéal, que la coopération doit être un partenariat. Le chercheur du Nord qui est en expatriation ou en situation de coopération doit faire une recherche avec des partenaires.

Le concept de partenariat recouvre deux choses. D'abord les outils et les instruments du partenariat que sont les contrats d'association, les stages,

les allocations de recherche, les programmes conjoints. Ces réalités sont quantifiables : on peut demander à chaque équipe quel est le nombre de partenaires avec lesquels elle travaille, de ceux qui bénéficient de contrats d'association ou d'allocations de recherche. Le second aspect du partenariat, c'est un état d'esprit, c'est la vie de tous les jours de chercheurs qui travaillent ensemble.

M.E.G. - *Toutes les disciplines sont-elles concernées au même titre par la recherche en partenariat ?*

M.L. - Le partenariat est une exigence pour toutes les disciplines car on ne peut pas imaginer que le développement se réduise à un transfert de technologies du Nord vers le Sud. Si l'on fait de la recherche pour le développement, il faut qu'elle ait des retombées ou des conséquences. Si l'on fait des recherches sur les systèmes de production ou sur la gestion de l'environnement il faut bien qu'à un moment ou un autre les connaissances acquises soient prises en compte par les acteurs du développement. Si la recherche est uniquement le fait de gens du Nord, même travaillant dans le Sud, je ne pense pas que cette recherche pourra être transférée pour être utilisée. On m'a rapporté à Bangui que lorsqu'un chercheur du Nord vient parler à la télévision, même de choses très concrètes comme la lutte contre le paludisme ou contre la trypanosomiase, la première réaction des auditeurs est de dire : "c'est un discours de Blanc". Dans ce cas, la recherche ne sort pas du cercle des laboratoires. Je serais tenté de présenter les choses ainsi : il n'y aura pas de développement sans recherche et pas de recherche pour le développement sans transfert. Mais il n'y aura pas de transfert sans chercheurs du Sud, et en particulier sans chercheurs africains. On peut en effet raisonner ainsi surtout pour l'Afrique où les communautés scientifiques sont moins développées qu'en Amérique Latine ou en Asie. Le partenariat devient donc un objectif pour tous les secteurs de la recherche.

Dans le domaine des sciences sociales, où l'on travaille sur des sociétés en mutation, il ne suffit pas que ces sociétés soient vues de l'extérieur ; il faut qu'elles soient étudiées par des chercheurs qui en font partie. Certes, un regard extérieur est légitime. De même qu'il serait tout à fait intéressant qu'un Camerounais ou un Congolais ait un regard scientifique ou critique sur la société française. En Afrique, une recherche pour le développement dans le domaine des sciences sociales doit, plus

encore qu'ailleurs, être faite par ou avec des chercheurs locaux, donc en partenariat.

M.E.G. - *Y aurait-il une spécificité de la recherche en partenariat dans le domaine des sciences sociales ?*

M.L. - Peut-être. Prenons le cas des recherches sur les conséquences sociales de l'ajustement structurel. Je ne vois pas très bien comment cette recherche pourrait être menée uniquement par des expatriés.

J. Lombard - *N'y a-t-il pas une évolution possible de l'objet-même de la recherche à partir de perspectives, de regards et de découpages qui ne sont pas les nôtres ?*

M.L. - C'est fort possible. N'étant pas moi-même chercheur, je resterai prudent. Mais il me paraît évident qu'une réflexion anthropologique émanant de chercheurs appartenant aux milieux qu'ils étudient apporte autre chose. Je l'ai constaté en Nouvelle-Calédonie lorsque j'ai travaillé sur le monde canaque. Je me suis bien rendu compte que les Canaques avaient un discours sur leur propre société ; Jean-Marie Tjibaou se présentait à la fois comme acteur dans sa société et comme chercheur. C'est tout à fait important, et cela permet de voir des choses que quelqu'un venant de l'extérieur n'aurait pas vues. En même temps je n'oublie pas que la distanciation est nécessaire.

M.E.G. - *Chercheurs du Nord et chercheurs du Sud n'ont pas nécessairement la même implication face à un même objet de recherche.*

M.L. - Je serai tenté de poser la question aux anthropologues : comment vivez-vous, en termes scientifiques, cette approche différente ? C'est passionnant et cela vaudrait la peine d'être su. Je peux répondre autrement à votre question. Ce qui me semble difficile, c'est le vécu du partenariat. Jusqu'à maintenant, ce que nous venons de dire, ne peut que provoquer le consensus sur le plan politique, scientifique, et sur le plan de l'efficacité. Mais le problème commence quand concrètement des hommes se retrouvent impliqués dans les mêmes programmes alors qu'ils n'ont pas la même culture, ni la même problématique scientifique, et, ce qui est encore plus grave, lorsqu'ils n'ont pas du tout les mêmes stratégies de carrière, lorsqu'ils n'ont pas le même statut social et économique, ni les mêmes moyens de travail. C'est un problème majeur. J'ai le sentiment que

sur le plan conceptuel le partenariat est une grande et belle avancée par rapport à la notion de coopération, à la fois pour l'ORSTOM et pour nos partenaires : nous ne sommes plus simplement un établissement du Nord qui vient faire de la recherche dans le Sud, mais un établissement du Nord qui permet aux partenaires d'entrer en contact avec la recherche internationale. Mais il ne faut pas que tout ceci achoppe sur un vécu qui, comme tout vécu, véhicule des héritages, un héritage colonial, un héritage d'inégalités profondes entre des gens qui ont un statut, des revenus, des objectifs de carrière différents. Il faut que tout ceci s'ajuste dans le respect des uns et des autres, et c'est extrêmement difficile. Je crois qu'il s'agit là pour l'ORSTOM en tant qu'institution, pour les personnels de l'ORSTOM et pour les partenaires d'un défi que nous avons à relever ensemble.

*M.E.G. - Dans ce domaine, concrètement, quelles seraient les améliorations à apporter dans les années à venir ?*

M.L. - Un des problèmes majeurs évoqué lors du Forum des partenaires est précisément celui du statut des chercheurs du Sud. Pour qu'il y ait partenariat, il faut que les parties impliquées ne soient pas dans une situation de trop grande inégalité. Or c'est le plus souvent le cas aujourd'hui, et si l'un des partenaires fait vivre l'autre on rétablit une situation de dépendance. Il faut que les pays africains, ou les organisations régionales africaines, ou encore la communauté internationale, grâce à des fondations, prévoient d'assurer un statut aux chercheurs du Sud pendant trois, cinq ou dix ans. Tout ceci devra passer par des évaluations scientifiques faites par des chercheurs du Nord et du Sud. Ce jour là seulement les conditions objectives d'un vrai partenariat seront réalisées.

*M.E.G. - Mais ces conditions, étant donné la situation économique actuelle des pays africains, sont difficiles à remplir ?*

M.L. - N'oublions quand même pas que le Cameroun, le Sénégal, le Congo, la Côte d'Ivoire, etc. payent leurs chercheurs, leur fournissent un minimum de fonctionnement même si ces pays se trouvent dans une situation économique difficile ; au Mali, au Niger ou ailleurs, les chercheurs sont peu nombreux et peu payés. Le problème est grave pour les universitaires car, contraints de donner énormément de cours pour gagner leur vie, ils n'ont plus de temps à consacrer à la recherche, ou, s'ils font de la recherche, n'ont plus de quoi vivre. Si les chercheurs sont payés, ils ont

besoin de moyens pour financer leurs recherches. Un organisme comme l'ORSTOM, avec le concours du Ministère de la Coopération, peut attribuer des moyens de travail aux chercheurs africains. C'est ce qui a été fait avec les contrats de chercheurs associés dont nous avons parlé au début et qui ne sont pas du tout des contrats de salariat mais des accords scientifiques sur des programmes qui prévoient que le partenaire africain bénéficie d'une dotation pour sa participation à cette recherche. Actuellement, en Afrique et à Madagascar, quelques quatre-vingt chercheurs associés travaillent en collaboration avec des chercheurs de l'ORSTOM et bénéficient d'une dotation sur deux ans dont ils disposent à leur gré pour les besoins de leurs recherches.

*M.E.G. - N'y aurait-il pas un effort supplémentaire à faire par rapport à la concurrence internationale si l'on considère, d'une part, que certains organismes d'aide à la recherche offrent aux chercheurs du Sud des conditions financières plus attrayantes que les contrats d'association dont vous parlez, sans pour autant verser des salaires, et d'autre part, que des organismes de développement internationaux proposent des emplois temporaires très rémunérateurs qui risquent de drainer nombre de chercheurs peut-être au détriment du développement d'une communauté scientifique nationale ?*

M.L. - Nous avons attiré l'attention du Ministère de la Coopération sur la nécessité de concevoir la coopération scientifique non seulement en termes d'aide à des programmes de recherche pour le développement, souvent mis en oeuvre par des chercheurs du Nord, mais aussi en termes d'appui aux communautés scientifiques nationales. Pourquoi n'y aurait-il pas en France une fondation analogue à la fondation Rockefeller ? Nous allons essayer d'intéresser de grandes entreprises françaises à cette question.

Après vingt à trente ans d'aide au développement, on s'est aperçu qu'on avait beau forer des puits ou planter des arbres, le développement n'était toujours pas là. Le développement est un processus très complexe et ne réussira que s'il est mis en oeuvre par les intéressés eux-mêmes. Il n'y aura pas de développement si l'on ne s'est pas préoccupé aussi des communautés scientifiques. Les chercheurs n'ont certes pas le monopole des lumières ni de la vertu ; mais les communautés scientifiques sont indispensables au développement et à la démocratie. Le moment paraît donc venu de tenir le discours suivant. Ne nous contentons pas d'aider les gens à

planter des arbres ou à utiliser des engrais. Aidons les pays africains à se doter de communautés scientifiques. Les chercheurs africains seront mieux placés que des coopérants et des experts étrangers pour introduire nombre d'améliorations que nous n'avons pas réussies à faire passer. Pour cela, nous l'avons dit, il faut envisager des fondations privés. Pourquoi pas une grande fondation européenne pour appuyer l'observatoire du Sahara et du Sahel ou une fondation pour l'Afrique Centrale qui appuierait les recherches sur l'environnement forestier, sur l'hydrologie du Bassin du Congo, sur le paludisme, la trypanosomiase, etc. ?

*J.L. - A côté du volontarisme nécessaire des institutions, comment consolider des équipes mixtes dont la construction relève d'un processus complexe et encore fragile ? Comment les équipes vont-elles se constituer, à quel niveau tout cela va-t-il s'afficher ?*

M.L. - On m'a posé cette question dès mon arrivée à l'ORSTOM : "Monsieur le Président, vous parlez de partenariat, mais finalement qu'allez-vous faire?". Je réponds que toute institution doit avoir un discours clair. Ce discours clair est le Projet d'Etablissement pour l'ORSTOM qui a été légitimé à l'intérieur et à l'extérieur par le Forum des partenaires. Le partenariat est une des idées fortes de ce texte et nos partenaires ont reconnu qu'elle répondait à leur attente. D'autre part, nous avons mis en oeuvre depuis un an, cent contrats de chercheurs associés ce qui est important rapporté aux huit cent chercheurs et aux quatre cents ingénieurs et techniciens de l'ORSTOM. Au Sénégal, au Cameroun, il sont plus de vingt. Les chercheurs africains se sont rendus compte que derrière le discours il n'y avait pas seulement de l'argent mais surtout une reconnaissance. De plus, les chercheurs de l'ORSTOM ont vu que l'institution avait les moyens de réaliser ce qu'elle demandait alors qu'auparavant le discours n'était pas aussi clairement affiché et il n'y avait ni modalités ni moyens spécifiques.

Mais que va-t-il se passer dans deux ou trois ans lorsque les chercheurs partenaires auront épuisé les crédits des contrats d'association ? C'est un vrai problème. Le partenariat c'est à la fois une politique et un idéal, une éthique. J'espère que les premiers résultats de l'évaluation des chercheurs associés permettra d'obtenir de nouveaux crédits et que le Comité national de Coordination en Faveur du Développement suscitera la

création d'une fondation française ou européenne pour la recherche en Afrique.

M.E.G. - *Les structures locales de l'ORSTOM doivent également évoluer.*

M.L. - Cela constitue effectivement un autre chantier du partenariat. Prenons par exemple le cas de Brazzaville dont je reviens. C'est en fait encore un centre ORSTOM, puisqu'il est dirigé par un chercheur de l'ORSTOM ; il y a bien sûr une majorité de chercheurs congolais, mais dans le vécu, dans la "culture", c'est encore un centre de l'ORSTOM. Il est évident que cette situation n'est plus adaptée et doit évoluer. Nous avons proposé aux Congolais, qui en sont tout à fait d'accord, de créer une sorte de grand campus scientifique dont l'ORSTOM sera une composante et qui sera ouvert à d'autres institutions scientifiques nationales et régionales. Là, le partenariat passe par une réforme institutionnelle de notre mode de fonctionnement. On prévoit de faire de même à Bangui, à Dakar, à Abidjan. L'ORSTOM apportera son appui technique et sera un partenaire scientifique, mais ne sera plus le Maître Jacques qu'il était jusqu'à présent. L'ORSTOM doit devenir un "facilitateur" pour des programmes nationaux et régionaux ouverts à des financements extérieurs.

M.E.G. - *A votre connaissance, existe-t-il un décalage entre les demandes des chercheurs du Nord et celles des chercheurs du Sud ? Ce que les chercheurs du Nord peuvent proposer intéresse-t-il nécessairement les chercheurs du Sud ?*

M.L. - Je ne veux répondre de façon tranchée à votre question car elle est du ressort des commissions scientifiques, des unités de recherche et des chercheurs. Mais je crois pouvoir dire que le partenariat oblige l'ORSTOM et va sans doute obliger nos partenaires du Sud à un "examen de conscience", à une sorte de remise en question au quotidien de tous nos gestes, de tout notre fonctionnement y compris de notre fonctionnement scientifique. Cela ne veut pas dire qu'il nous faudra toujours arbitrer dans le sens de nos partenaires du Sud, mais que nous devons toujours être attentifs à ce que notre démarche soit une démarche de partenariat.

J.L. - *Les priorités de la recherche sont le produit de mises en oeuvre complexes liées à des technologies de pointe, à la recherche militaire, etc. Il y a des modes dans la recherche dont nous ne sommes pas toujours*

*conscients, et qui font que d'un seul coup, tous les moyens et toutes les intentions se concentrent pour se transformer en intérêts scientifiques pour certains thèmes. On est alors emporté par un mouvement qui dépasse largement les institutions. Si l'on veut aller jusqu'au bout de l'expérience, il faudra la poursuivre à un point tel que le financement de la recherche lui-même sera contraint par le partenariat.*

M.L. - Vous avez parfaitement raison. Le Forum des partenaires a permis d'affirmer, pour la première fois très officiellement que, pour imposer leurs priorités, les chercheurs du Sud doivent exister. Le moment est venu de faire confiance et d'écouter les chercheurs du Sud afin qu'ils ne soient plus seulement des serviteurs, des surnuméraires, des supplétifs de la recherche du Nord. A l'ORSTOM, nous commençons à vivre cela : avec la demande des Camerounais sur les conséquences sociales de l'ajustement structurel, on commence à avoir une approche du problème qui n'est plus celle de la Banque Mondiale.

J.L. - *Si l'on prend l'exemple des laboratoires pharmaceutiques, il apparaît bien souvent qu'il serait impossible de produire des vaccins dans les pays du Sud en raison de la division internationale du travail. Là, on a une contradiction très forte.*

M.L. - En revanche, dans le domaine des sciences sociales, on dépasse cet obstacle. S'il y a un domaine où le partenariat peut jouer à plein, c'est bien celui des sciences sociales.

J.L. - *On pourrait même dire que les sciences sociales ont peut-être un rôle particulièrement original à jouer face aux autres disciplines qui ont parfois un sentiment définitif de la vérité technicienne ; le rapport proprement humain et psychologique au partenaire est également lié au type d'intervention et à l'instrumentation de ces disciplines. Il y a là un domaine important à creuser pour enrichir le débat.*

M.L. - Cela me convient tout à fait que ce soit vous qui disiez cela. Certaines disciplines ont effectivement plus de mal à faire du partenariat que d'autres. Les sciences sociales réfléchissent davantage que les autres disciplines sur leur pratique, et, par exemple, le programme de recherche sur l'émergence des communautés scientifiques est tout à fait important. *A priori*, on pouvait s'interroger sur l'intérêt de ce type de travail par rapport à des approches plus techniques du développement. Or je suis tout à fait

convaincu que ce type de travail est capital. Dans le système des Nations Unies, il existe une agence qui finance des retours de professeurs et de chercheurs dans leur pays d'origine. Ne faudrait-il pas aussi se préoccuper d'éviter qu'ils partent ? Et on ne peut ignorer qu'il y a au moins une corrélation entre une certaine vie démocratique et une vie scientifique.

**JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES**

**DOSSIER**

**RECHERCHES SCIENTIFIQUES  
EN PARTENARIAT**

**Ce numéro a été coordonné par Marc-Eric Gruénais et Jacques Lombard.**

**Nous tenons à remercier les auteurs des manuscrits qui nous sont envoyés et qui sont autant de contributions à la vie de l'Association.**

**La forme et le contenu des articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.**